

AKWAYA VZVANT

- finances etc pto

les 12 - 1980

90  
8P

En pour vérification, approbation, imputation  
 à charge du 18.12.88 du 23.02  
 inscrit sous poste du 25.11.88  
 Kigali, le 25.11.88  
 Le caissier

Butare, le 01.12.1980

GARWAYA Venant  
 B.P. 29  
 BUTARE

FACTURE N° 3/80

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de l'Intérieur doit à Monsieur GARWAYA Venant la somme de vingt trois mille cent francs (23.100 Frw) pour avoir déplacé respectivement les S/Préfets mutés, MULINDAHABI Charles et SEKAGINA Faustin, par son véhicule camion VOLVO AB 4940, de 10 Tonnes De Butare - Matyazo & Cyangugu en date du 29.05.1980.

Date	Itinéraire suivi	Motif de déplacement	Kms parcourus	Taux/Km	Totaux
			Aller-retour		
29.5.80	Butare-Matyazo	Mutation	330	70/Km	23.100F.
"	Cyangugu	"	"	"	"

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE ET ARRÊTÉ À LA SOMME DE: VINGT TROIS MILLE CENT FRANCS.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 01 DEC. 1988

Pour le transport conforme,  
 le S/Préfet

SEKAGINA Faustin  
*[Signature]*

Pour approbation,  
 le Préfet de Préfecture Butare,

MULINDAHABI Charles  
*[Signature]*  
 PREFECTURE DE BUTARE

Le Bénéficiaire,  
 GARWAYA Venant  
*[Signature]*

Pour accord de paiement  
 Le Ministre de l'Intérieur  
 et du Développement Communal

NDAGIJIMANA Papias  
 Directeur Général des A.P.A.  
*[Signature]*

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTÈRE *de l'Intérieur*  
SERVICE *dir. A.P.A.*

BUDGET :  
EXERCICE :  
IMPUTATION :

REQUISITOIRE

Le Transporteur..... *GRAKWAZA Venant*  
résidant à..... *Butare* Préfecture de... *Butare*  
est prié de transporter Monsieur (*A. NUNDAHO Charles*)  
..... *SEKAGINA Faustin*  
..... *St. Pifets* ..... (1)  
Motif du voyage... *Mutation*  
se rendant de *voir détail sur facture en annexe*  
Distance de ..... *330* Km à ..... *70* Frs le Km soit... *23100* Frs  
Arrêté à la somme de *vingt trois mille cent francs*

Fait à Butare le *13/11/88*

- Le Gestionnaire des Crédits
- Le Sous-Gestionnaire des Crédits
- Le Comptable de Préfecture

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
*01 DEC 1988*  
Kigali, le .....

*NUNDAHO Jil*  
DE PREFECTURE

- (1) Qualification du Fonctionnaire ou de l'Agent.
- (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée ne pas omettre de mentionner entre parenthèse; aller et retour
- (3) Montant en toute lettre
- (4) Biffer les mentions inutiles.

En pour vérification, approbation, imputation  
à charge de *18.03.03.02*  
inscrit sous poste *06 de 25/11/88*  
Kigali, le *25/11/88*  
Le gestionnaire des crédits  
*[Signature]*

ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... *Mu Lindahabi... Charles et... (1)*  
*SEKAZI N.A. Faustin... respectivement... sous... chefs*  
 est autorisé d'aller à ... *Cyanwuye... et... Butare*  
 Pour ... *rejoindre... chef... poste... d... attache... (3)*  
 ... *selon... télégramme n°... 0.43/03.01.01 du 03/5/1980*  
*du Directeur*

Date de départ *2.9/05/1980*

Durée de mission *2 jours*

Fait à *Butare*... le *2.8/05/1980*

Le Préfet de Préfecture  
*R. Ndayishimiye*



Visa de l'autorité ou l'agent s'est rendu.

- (1) Noms et Prénoms
- (2) Qualification
- (3) Motif du déplacement.